

CHAPITRE 4.

MIGRATIONS, TRANSFERTS DE FONDS ET IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN TURQUIE

par

Ahmet Icduygu
Directeur, Programme de recherche sur les migrations,
Université de Koç, Istanbul

Introduction

Ce chapitre expose les principaux points examinés au cours de l'atelier organisé par l'OCDE et l'Université de Koç sur le thème « Migrations, transferts de fonds et développement économique de la Turquie », qui s'est tenu à Istanbul le 21 décembre 2004. Le chapitre explique les principaux aspects des transferts de fonds par les émigrés turcs, mais les inscrit aussi dans le contexte plus large de la problématique migrations-développement. Il présente enfin l'évolution de la manière dont ont été perçus les liens entre transferts de fonds et développement tout au long de l'histoire, déjà relativement longue, de l'émigration turque. Alors que la question des transferts de fonds et de leur impact sur le développement économique suscite un regain d'intérêt dans les milieux internationaux, le cas de la Turquie nous offre un cadre intéressant, essentiellement pour trois raisons : premièrement, l'ampleur et la portée des transferts ont été importantes pour le pays au cours des quatre dernières décennies. Deuxièmement, la Turquie a appliqué des modalités qui lui sont propres pour recevoir ces fonds pendant cette période. Et troisièmement, il semble qu'aujourd'hui, on accorde moins d'attention à ces transferts que dans le passé. Au départ, ils étaient considérés comme une ressource économique cruciale mais, depuis quelque temps, ils semblent ne plus constituer que l'une des composantes ordinaires de l'économie nationale. Dans l'intervalle, la Turquie, pays d'émigration à la fois « ancienne » et « nouvelle », a conservé une place importante pour ce qui touche aux flux d'émigrants et de transferts de fonds. Le cas de ce pays est, par conséquent, riche d'enseignements sur les questions de migrations, de transferts de fonds et de développement. Il est indéniable que pendant des décennies, la Turquie a été l'un des dix principaux bénéficiaires de transferts de fonds parmi les pays en développement.

Rappel sur l'émigration turque

Cela fait plus de quarante ans qu'a débuté, en Turquie, un flux massif d'émigration vers d'autres régions du monde. La progression de ce mouvement est impressionnante.

Au début des années 60, les Turcs n'étaient que quelques-uns à s'expatrier mais, au début des années 2000 – alors que la population du pays avoisinait les 70 millions d'habitants – on a dénombré plus de 3 millions de travailleurs turcs accompagnés de leur famille en Europe, plus de 100 000 (sans personnes à charge, celles-ci n'étant pas admises) dans les pays arabes, près de 300 000 Turcs venus s'installer en Australie, au Canada et aux États-Unis, et près de 50 000 travailleurs turcs dans les pays de la Communauté des États indépendants (CEI)¹. Ainsi donc, à n'importe quel moment au cours de cette période, quelque 6 % de la population turque résidaient à l'étranger. Etant donné que 30 à 40 % des premiers émigrés sont revenus définitivement dans leur pays, il semblerait qu'une minorité non négligeable de la population turque actuelle ait directement vécu l'émigration, et qu'une proportion encore plus forte en ait fait indirectement l'expérience, du fait de l'émigration d'un parent proche ou d'un ami. Mais l'influence que peuvent avoir ces mouvements sur la Turquie ne se mesure pas uniquement en termes d'effectifs mais aussi de contacts. Il semble que dès l'origine, les émigrants turcs aient conservé des relations particulièrement étroites – par le biais de lettres, d'appels téléphoniques et de transferts de fonds – avec leur famille et leurs amis restés au pays, et que beaucoup y soient retournés de temps en temps en vacances, pour assister à un mariage ou à l'occasion de la maladie ou du décès d'un proche. Il paraît à tout le moins vraisemblable que l'effet conjugué de cette émigration massive et de la solidité des liens conservés avec ceux qu'on a laissés derrière soi constitue une puissante incitation à faire évoluer la vie économique et sociale de la Turquie.

Beaucoup de travaux de recherche sont consacrés aux différents aspects de l'émigration turque mais ses conséquences pour le développement du pays sont relativement mal connues. Quand on aborde le thème des transferts de fonds sous l'angle des conséquences des migrations internationales pour la Turquie, trois grandes questions se posent : premièrement, quel est le volume réel de ces fonds ? Deuxièmement, quels sont les déterminants des flux de transfert ? Et enfin, quel est l'impact de ces transferts sur l'économie à différents niveaux (individuel et familial, communautaire et national, par exemple) ? Les recherches menées apportent très peu d'éclairages sur ces questions. La médiocrité des résultats dont on dispose tient en partie à l'absence de données et de méthodologie bien conçue, mais aussi aux lacunes de la théorie qui ne prend pas pleinement en compte le caractère évolutif des processus migratoires. Il convient de noter que la nature des transferts de fonds est étroitement liée au contexte plus large des migrations. En effet, les conséquences des migrations internationales se font sentir principalement à trois niveaux : celui des migrants eux-mêmes, celui du pays d'origine et celui du pays de destination. En d'autres termes, ce sont les trois éléments qui déterminent la nature des transferts de fonds des migrants internationaux. L'interdépendance entre ces trois éléments constitue aussi une dimension importante des transferts. Il faut par conséquent évaluer les transferts de fonds avec cette interdépendance en toile de fond. S'agissant de la Turquie, les dimensions historiques et culturelles jouent un rôle non négligeable. Au cours des 40 dernières années, par exemple, de nombreux changements sont intervenus sur le plan à la fois des flux de migrants au départ du pays et des fonds transférés vers ce pays. En conséquence, toute évaluation des questions liées aux transferts de fonds et à leurs relations avec le développement devrait effectivement tenir compte de l'évolution des régimes migratoires au fil des années.

1. İçduygu, A. (2004), « Demographic Mobility over Turkey : Migration Experiences and Government Responses », *Mediterranean Quarterly*, Vol. 15 (4), pp. 88-99.

Les raisons de ces transferts

L'Atelier d'Istanbul a comporté trois sessions principales. La première a été consacrée à l'infrastructure de transfert de fonds et aux nouveaux produits financiers tandis que la deuxième s'est penchée sur l'impact des transferts sur le développement économique. La troisième session a abordé les questions intéressant les pouvoirs publics. Ces trois sessions, qui ont réuni des chercheurs nationaux et internationaux, des experts, des hommes de terrain et des représentants de la société civile, ont été à la fois très détaillées et complémentaires. Les principaux déterminants des transferts de fonds opérés par les travailleurs émigrés ont été examinés. L'argument a été défendu selon lequel trois grandes séries de paramètres déterminent ces flux : ceux liés aux pays d'origine des migrants, ceux liés aux migrants eux-mêmes et ceux liés aux pays d'accueil. Les participants ont aussi insisté sur le fait que les études sur les transferts de fonds sont souvent limitées par la rareté et la médiocre qualité des données. De fait, il est difficile de concevoir un projet de recherche qui couvrirait l'intégralité des principales variables affectant les flux de transferts.

Globalement, il existe une multiplicité de raisons pour expliquer le désir des émigrés de transférer des fonds, y compris les politiques économiques et d'épargne des pays d'accueil et d'origine, les taux de change et les facteurs de risque, ainsi que la disponibilité et l'efficacité des structures de transfert. Plus précisément, les principaux motifs des transferts se composent de deux grandes séries de paramètres qui ont été examinées : la dynamique des liens familiaux, qui implique un transfert de capacité de consommation et qui est liée au statut social, au bien-être et au partage des risques par les individus concernés (émigrés et leur famille) ; et la stabilité macroéconomique et les perspectives d'investissement, qui sont déterminées par une série de facteurs comme l'inflation, la croissance, les différentiels de taux d'intérêt et le taux de change. Bien que la consommation soit le motif primordial à court terme, les variables macroéconomiques influent de manière significative sur les transferts opérés par les émigrés à plus long terme. On en déduit que les pouvoirs publics des pays exportateurs de main-d'œuvre peuvent influencer sur les rapatriements de fonds en menant des politiques macroéconomiques appropriées. Ce constat conduit à penser que de saines politiques en matière de taux de change ainsi que la stabilité économique et politique peuvent influencer considérablement sur les flux de transferts.

Infrastructure de transfert de fonds et nouveaux produits financiers

D'après les chiffres de la Banque centrale de Turquie, plus de 75 milliards de dollars ont été rapatriés depuis le début des années 60, soit une moyenne annuelle de 1.9 milliard de dollars. Toutefois, au cours de cette période, les flux de transfert ont fluctué d'une année sur l'autre mais, si l'on considère la tendance sur une longue période, ils ont progressé régulièrement jusqu'à la fin des années 90. Dans les années 70, la moyenne annuelle était de 1.5 milliard USD environ, chiffre passé à 2.3 milliards USD dans les années 80 et à 3.3 milliards USD dans les années 90. Au cours de ces trente dernières années, les transferts ont été opérés à une très vaste échelle mais leur contribution relative à l'économie a progressivement diminué. Par exemple, alors que dans les années 80 les transferts équivalaient, en moyenne, à plus de 65 % du déficit commercial et représentaient plus de 2.5 % du PIB, dans les années 90, ces proportions sont tombées respectivement à 40 % et à moins de 2 %. D'une manière générale, les flux de transferts n'ont pas beaucoup baissé à mesure que les flux migratoires turcs se tarissaient, mais le

pays a reçu relativement moins sous forme de transferts de fonds par les émigrés que par le biais du tourisme, des exportations et d'autres sources de revenu.

On affirme sans cesse que les chiffres officiels sous-estiment probablement la taille des flux de transferts parce qu'ils ne parviennent pas à rendre compte des transferts informels. La multiplication des transactions à l'échelle mondiale comme les voyages fréquents, par exemple, joue un rôle considérable dans des formes de transferts monétaires informels. Il se peut, en outre, que les chiffres officiels n'incluent pas certaines sommes d'argent rapatriées de manière officielle par les émigrés. D'aucuns prétendent que, dans n'importe quel pays du monde, les transferts de fonds ne sont généralement pas notifiés en totalité. La Turquie ne fait pas exception à cette règle.

Les banques turques constituent la principale voie d'acheminement des fonds remis en Turquie (voir chapitre 6, Köksal et Liebig). On considère qu'en matière de rapatriement de fonds des émigrés vers la Turquie, deux grandes banques, Is Bankasi et Ziraat Bankasi, sont sollicitées dans plus de la moitié des cas. A l'origine, l'objectif était d'attirer des devises. En conséquence, les banques turques pratiquaient des commissions nettement inférieures à celles de leurs homologues étrangères. Mais bien que le pays soit désormais moins soucieux d'attirer des devises, les banques turques profitent aujourd'hui d'importantes économies d'échelle. Comparé aux coûts de transaction cités par d'autres études portant sur le reste du monde (d'après lesquelles le coût total pourrait bien être supérieur à 10 % du montant total transféré), le coût du rapatriement d'argent vers la Turquie par l'intermédiaire de banques turques est relativement bas (de 5 à 6 EUR pour un montant inférieur à 5 000 EUR, par exemple). En Turquie, outre les banques commerciales, la Banque centrale joue un rôle significatif dans l'acheminement des fonds transférés par les travailleurs émigrés. Elle propose deux formules particulières aux personnes physiques qui s'expatrient : 1) des comptes de dépôt libellés en devises et 2) des comptes en devises spéciaux (Super FX). Offrant des taux d'intérêt supérieurs à ceux pratiqués par les banques commerciales turques sur ces comptes spéciaux ouverts par les migrants eux-mêmes, la Banque centrale s'efforce de canaliser les fonds transférés vers l'épargne et l'investissement en Turquie. En 2004, le montant total des dépôts provenant des transferts de fonds à la Banque centrale a atteint près de 14 milliards EUR. S'agissant des perspectives à long terme de cette institution, on considère que cette fonction tout à fait particulière liée aux transferts ne constitue pas précisément sa vocation première et qu'à terme, elle pourra être rayée de ses attributions.

Il est assez difficile de mesurer le volume des transferts parce que ceux-ci sont acheminés par une multiplicité de canaux. Si les voies officielles, comme les banques et les services de transfert d'argent sont empruntées, il existe aussi des canaux informels comme le fait d'amener l'argent sur soi quand on retourne au pays ou d'envoyer des espèces ou des biens en nature par le truchement d'émigrants qui rentrent. Par contre, pour ce qui concerne les voies informelles, certaines données sans caractère scientifique indiquent que des sociétés ou des réseaux à orientation confessionnelle sont impliqués dans le transfert informel de fonds [souvent désignés sous le nom de capital « islamique » ou capital « vert » (couleur de l'Islam)] vers la Turquie. Concernant les « nouveaux » produits financiers, les possibilités existantes sont limitées. L'une d'elles porte sur des offres spéciales de vente de quelques actions de Turkish Airlines aux émigrants dans le cadre de la privatisation de cette compagnie aérienne.

Impact des transferts de fonds sur le développement économique

Bien que les fonds transférés par les émigrés turcs (dont le nombre serait supérieur à 3.5 millions selon les estimations) continuent d'affluer et représentent, du moins peut-on le supposer, une part non négligeable du développement économique du pays, il n'en demeure pas moins difficile de mettre en évidence le caractère dynamique du lien entre transferts de fonds et développement économique. Il est bien certain que, parmi les principales conséquences de l'émigration de main-d'œuvre pour un pays de départ comme la Turquie, figurent les retombées bénéfiques des rapatriements de fonds opérés par les travailleurs. Pays en développement, la Turquie a toujours eu besoin de capitaux extérieurs pour financer des projets de développement, et a constamment connu des pénuries de devises pour payer les biens et services importés et rembourser sa dette extérieure. De ce point de vue, les transferts de fonds des travailleurs contribuent largement à l'économie du pays. Bien que l'on puisse faire valoir que le montant des transferts dont a bénéficié la Turquie est relativement faible comparé au potentiel total d'épargne de ces migrants, l'ampleur des transferts imputables aux migrations de main-d'œuvre en Europe est considérable, et ceux-ci demeurent une importante source de devises. Les transferts effectués par les travailleurs expatriés ont augmenté, passant de la modique somme de 93 millions USD en 1967 au chiffre record de 1.4 milliards USD en 1974, pour retomber à 893 millions USD en 1978. Entre 1979 et 1988, la Turquie a enregistré un niveau plus ou moins constant de recettes annuelles sous forme de transferts, compris entre 1.5 USD et 2.0 milliards USD. Au cours de cette période, près de 25 % de la facture totale annuelle des importations ont été réglés grâce à ces envois de fonds. Vers la fin des années 80 et au début des années 90, le pays recevait environ 3 milliards USD par an et le volume de ces transferts est même passé à 3.4 milliards USD en 1995. Dans les années 90, les transferts étaient équivalents à environ un tiers du déficit commercial mais ils étaient bien inférieurs à 3 % du PIB. En résumé, depuis les années 60, les transferts de fonds des travailleurs émigrés ont contribué très nettement au paiement de la facture des importations en Turquie mais leur importance relative par rapport au PIB est restée limitée.

La nature des investissements effectués par les migrants constitue un autre aspect des transferts de fonds des travailleurs expatriés. Souvent, l'argent arrivant de l'étranger sert à entretenir la famille restée en Turquie ou est investi dans l'achat d'équipement, d'un bien immobilier ou d'une voiture. Il peut même servir à financer en partie le projet de l'émigré de s'installer à son compte ou toute autre entreprise. Assurément, une large part de l'argent rapatrié va directement à la famille ou à la communauté à laquelle appartient le migrant pour entretenir les personnes à charge laissées derrière lui. Dans le cas (fréquent) où les expatriés ne retournent pas à l'endroit de Turquie d'où ils étaient partis, une grande partie de l'argent rapatrié sert plutôt à acheter des biens de consommation pour le nouveau lieu d'habitation. Il semble que les transferts ne contribuent pas à réduire les disparités entre les régions du pays même si des améliorations spécifiques sont manifestement dues à des envois de fonds. Selon Koc et Onan (2004)², par exemple, les transferts ont un impact positif sur le bien-être des ménages, comme en témoigne le fait que le niveau de vie des ménages bénéficiant de transferts est plus aisé que celui des ménages qui en sont privés. Bien que de très nombreux ouvrages sur la question prétendent que la majeure partie de l'argent transféré n'est pas affecté à des

2. Koç, I. et I. Onan (2004), « International Migrants' Remittances and Welfare Status of the Left-behind Families in Turkey », *International Migration Review*, Vol. 38 (1), pp. 78-112.

« investissements productifs » qui contribueraient au développement à long terme, on peut faire valoir que l'amélioration des conditions de vie des migrants comme l'accès à une meilleure alimentation ou l'affectation d'un volume de ressources plus important à l'éducation sont aussi des formes d'investissement productif.

L'opinion est émise que des enquêtes spécifiquement conçues à cet effet dans lesquelles on interrogerait les ménages des différentes régions de départ des migrants de Turquie seraient nécessaires pour recueillir des informations sur les flux de transferts et leur impact sur l'économie. Deux études bien connues sur les migrations en Turquie sont citées à cet égard : l'étude Bogazliyan de 1976 que l'on doit à Abadan-Unat *et al.* et l'enquête sur les migrations internationales turques de 1996 (TIMS-96). Des conclusions de la TIMS-96, il ressort que 12 % des ménages bénéficient de transferts et que 80 % de ces ménages utilisent l'argent ainsi reçu pour améliorer leur niveau de vie. Ces résultats ont également confirmé que les disparités régionales dans la nature des transferts reçus par les ménages semblent considérables. La probabilité est plus forte pour les ménages des régions moins développées que pour ceux des régions développées de recevoir des fonds provenant de transferts. Dans le droit fil de ces conclusions, les ménages comptant des membres émigrés de fraîche date reçoivent généralement plus de transferts, et ce dans toutes les régions indépendamment de leur stade de développement.

La probabilité est plus forte pour les transferts sous forme d'épargne d'être canalisés vers le développement économique. Quand les montants transférés sont placés dans des institutions financières, on considère que la probabilité augmente de les voir utilisés pour divers types d'investissement et que, par conséquent, ils sont susceptibles d'avoir un impact positif sur le développement. Les émigrés sont de plus en plus nombreux à envoyer les fonds par les circuits formels, et à confier leur épargne à des banques, ce qui implique un processus par lequel les transferts contribuent indirectement au développement du pays auquel ces économies sont imputables, qui peut d'ailleurs être le pays d'accueil. Certains affirment qu'il est plus difficile d'évaluer les effets des transferts de fonds sur le développement des régions mais ceux-ci ne sont plus considérés simplement comme un facteur d'influence négatif sur le développement de diverses régions exportatrices de main-d'œuvre du pays.

Maximiser les avantages : les pratiques exemplaires et les implications pour les pouvoirs publics

Bien que dans les années 70 et 80 diverses politiques et pratiques actives aient été mises en place pour attirer les transferts de fonds et les orienter vers des activités économiques spécifiques, au fil du temps, le fonctionnement de ces dispositifs ne s'est pas révélé très concluant. Dans les années 70, les autorités turques ont tenté de drainer l'épargne constituée à partir des transferts vers des activités génératrices d'emploi pour optimiser la croissance économique. En réalité, trois programmes singuliers ont été rattachés à l'émigration. Premièrement, pour attirer les fonds vers les régions moins développées et non les autres, les autorités turques ont, dès les tout débuts de l'émigration, appuyé la création de sociétés anonymes ouvrières qui investiraient dans les régions peu développées du pays. On pensait que les investissements de ces sociétés permettraient de créer des débouchés professionnels pour les migrants de retour et serviraient en même temps de mécanisme leur permettant d'utiliser judicieusement leur épargne. Ceci était considéré comme une méthode efficace pour industrialiser les régions d'origine. Plus de 600 sociétés de travailleurs dont le capital et le nombre d'actionnaires varient ont ainsi été créées. Bien que ces sociétés visent un certain objectif

social en développant des régions à la traîne d'une manière générale, elles ne sont pas parvenues à faire abstraction de considérations économiques extrêmement importantes s'agissant de la rentabilité de leur fonctionnement. Les sociétés ouvrières se sont heurtées à divers problèmes comme la définition de projets, la planification et la gestion financières et techniques, et le manque d'adaptation de l'infrastructure de communication. Leur rôle dans la promotion du développement des régions peu avancées a par conséquent été limité. Actuellement, en Turquie, on dénombre entre 20 et 30 sociétés de ce type en exploitation.

Un autre volet de la politique officielle de réinjection de l'épargne des migrants de retour dans l'économie locale a consisté à soutenir la création de coopératives villageoises de développement. Mais comme beaucoup d'entre elles se sont plus préoccupées de donner un emploi stable à leurs membres que de réaliser des investissements productifs dans les villages par le biais des transferts de fonds des émigrés, la plupart de ces coopératives ont surtout servi de moyen de faciliter des migrations plus nombreuses. Une troisième méthode pour attirer l'épargne des migrants a consisté à créer, en 1975, la Banque d'investissement industriel d'État et des travailleurs. Cette banque a prôné les sociétés d'économie mixte fondées à partir de capitaux publics et privés, y compris les fonds transférés par les migrants. Mais cette tentative n'a pas été concluante non plus, ni pour les entreprises d'une manière générale, ni pour drainer les ressources en investissement vers les régions moins avancées.

En quarante années d'émigration de travailleurs turcs, les objectifs d'action, les mesures et les pratiques suivants ont été expérimentés pour renforcer l'impact des transferts de fonds sur le développement : 1) stimuler les transferts via les circuits officiels par le biais de comptes en devises, de comptes à taux bonifié et d'obligations adossées à des transferts, 2) apporter le concours de l'État aux collectifs ou associations de migrants par des financements jumelés, des partenariats public-privé et le lancement d'appels d'offres concurrentiels pour les projets de développement, 3) créer des banques spéciales, et 4) garantir les transferts de fonds à venir en promouvant la poursuite des migrations, les relations transfrontières et la gestion de la diaspora. Si les politiques gouvernementales passent souvent pour être l'un des principaux moteurs de l'évolution du volume des transferts et de leurs modalités, il semble peu probable, pour le moment, que les pouvoirs publics prennent des dispositions majeures afin de canaliser les flux transférés. Concrètement, la confiance des migrants dans le développement économique à long terme a une incidence beaucoup plus importante sur les transferts de fonds que l'intervention directe de l'État.

Conclusions

Plusieurs sources indiquent clairement la tendance à la baisse des transferts à destination de la Turquie observée au cours des trois ou quatre dernières années. Il a été souligné que ce déclin se poursuit, en partie à cause du fléchissement de la conjoncture dans des pays hôtes comme l'Allemagne, qui a fait augmenter le chômage au sein de la communauté immigrée turque. Les transferts de fonds vont probablement diminuer étant donné que les émigrés turcs choisissent de plus en plus souvent de s'installer dans le pays d'accueil et envoient moins d'argent en Turquie.

Pour bien situer le cas de la Turquie dans le contexte de la problématique transferts de fonds-développement, il pourrait être utile de se reporter à quelques éléments

fondamentaux d'une saine politique liée aux transferts de fonds, tels que les a récemment définis Carling (2004)³ : 1) tenir compte de la diversité de ces opérations comme les transferts au sein d'une même famille, les transferts à titre personnel, les transferts collectifs et les transferts de sécurité sociale ; 2) prendre acte d'objectifs opposés : avantages immédiats contre avantages pour l'avenir, par exemple ; 3) tenir compte de la division des tâches entre les différents protagonistes : acteurs de la société civile en plus des États et des émigrés eux-mêmes ; 4) s'abstenir d'intervenir exagérément et de pratiquer l'ingénierie sociale ; 5) accorder de l'attention aux relations entre les migrants et les sédentaires, et 6) apprécier à sa juste valeur la question de la confiance entre les migrants et les gouvernements des pays d'origine et d'accueil. Enfin, il y a manifestement besoin de données de qualité et de nouvelles études sur les liens entre migrations, transferts de fonds et développement.

3. Carling, J. (2004), « Policy Options for Increasing the Benefits of Remittances », *Compas*, document de travail n° 8, Université d'Oxford, Oxford.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	9
---------------------	----------

Introduction : Les transferts de fonds des émigrés et leur rôle dans le développement	13
<i>Thomas Straubhaar et Florin P. Vădean</i>	

PARTIE I. LES FLUX FINANCIERS DE L'ÉMIGRATION ET LEUR IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Chapitre 1. L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique	43
<i>Flore Gubert</i>	

Chapitre 2. Les transferts de fonds des migrants au Maroc et leur utilisation	73
<i>Bachir Hamdouch</i>	

Chapitre 3. Mexique : Migrations internationales, transferts de fonds et développement	85
<i>Rodolfo Garcia Zamora</i>	

Chapitre 4. Migrations, transferts de fonds et impact sur le développement économique en Turquie	93
<i>Ahmet Içduygu</i>	

Chapitre 5. Politiques migratoires, transferts de fonds et développement économique des Philippines	101
<i>Carmelita Dimzon</i>	

PARTIE II. TRANSFERTS DE FONDS ET INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Chapitre 6. Principaux canaux et coûts des transferts de fonds : le cas de la Turquie	109
<i>Elif Köksal et Thomas Liebig</i>	

Chapitre 7. Western Union et le marché mondial des transferts de fonds	131
<i>Khalid Fellahi et Susana de Lima</i>	

Chapitre 8. Les service MoneySend et MasterCard™	145
<i>Olivier Denis</i>	

Annexe de la Partie II : Les infrastructures financières de transferts de fonds via le système bancaire et les autres circuits financiers : les cas du Portugal, du Maroc, de l'Amérique latine et des Caraïbes	149
<i>José Nascimento Ribeiro, Laïdi El Wardi et Mustapha Khyar, Pedro de Vasconcelos</i>	

PARTIE III. IMPACT MACROÉCONOMIQUE DES TRANSFERTS DE FONDS

Chapitre 9. Quel est l'impact macroéconomique des transferts de fonds sur les pays d'origine ?	195
<i>Jackline Wahba</i>	

Chapitre 10. Retombées macroéconomiques des transferts de fonds	203
<i>Sena Eken</i>	

Chapitre 11. Les transferts de fonds des migrants, un outil potentiel important pour le développement : le cas de l'Italie	209
<i>Ricardo Settimo</i>	

Chapitre 12. Transferts de fonds et développement : le cas de la Grèce	215
<i>Nicholas Glytsos</i>	

Chapitre 13. Les migrations internationales et les transferts de fonds réduisent-ils la pauvreté dans les pays en développement ?	233
<i>Richard Adams et John Page</i>	

PARTIE IV. INITIATIVES RÉCENTES EN VUE D'ORIENTER LES TRANSFERTS DE FONDS VERS LE DÉVELOPPEMENT

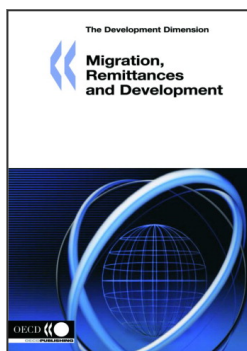
Chapitre 14. Pratique sociale et projet productif : l'expérience <i>Tres por uno</i> (Trois pour un) au Zacatecas, Mexique	265
<i>Natasha Iskander</i>	

Chapitre 15. Migrations, transferts financiers et initiatives économiques en Afrique subsaharienne	283
<i>Babacar Sall</i>	

Chapitre 16. « Migrations et Développement » : une organisation non gouvernementale au service du co-développement	299
<i>Nadia Bentaleb et Jamal Lahoussein</i>	

**PARTIE V.
TRANSFERTS DE FONDS ET PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT :
QUELQUES PROPOSITIONS**

Chapitre 17. Incorporer certains enseignements des recherches sur la migration dans les politiques des transferts de fonds	309
<i>Jørgen Carling</i>	
Chapitre 18. Canaliser les transferts de fonds vers les investissements	317
<i>Daniela Bobeva</i>	
Chapitre 19. Mobiliser les migrants pour le développement socio-économique du Mali et du Sénégal	337
<i>Mireille Raunet</i>	
Chapitre 20. L'aide des organisations non gouvernementales dans la collecte des transferts de fonds	369
<i>Jacques Ould Aoudia</i>	
Chapitre 21. L'expérience de l'Agence française de développement dans les programmes de codéveloppement	373
<i>Guillaume Cruse</i>	
Conclusions	383
<i>Berglind Ásgeirsdóttir</i>	



Extrait de :
Migration, Remittances and Development

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264013896-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Içduygu, Ahmet (2006), « Migrations, transferts de fonds et impact sur le développement économique en Turquie », dans OCDE, *Migration, Remittances and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264013919-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.